

Sujet élaboré par une cellule pédagogique nationale

EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE ET EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE

SESSION 2021

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART

INDICATIONS DE CORRECTION

Technicien principal territorial de 2^{ème} classe, vous êtes en charge du service de l'édition à la ville de Techniville (30 000 habitants).

La communication de la collectivité n'a pas évolué depuis quelques années et le bulletin d'information papier semble ne plus satisfaire les habitants. Les élus souhaitent se saisir de la question et innover dans la manière de présenter les projets de la collectivité.

Dans un premier temps, le directeur de la communication vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les supports de presse des collectivités territoriales aujourd'hui.

10 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de solutions opérationnelles visant à proposer une nouvelle formule du journal municipal et la création d'outils numériques pouvant fonctionner en complément.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

1) Présentation du sujet

La question de la place du magazine municipal dans la communication est d'actualité depuis plusieurs années. Premier outil de communication de la ville et généralement budget le plus important de la communication, son rôle, sa fonction sont aujourd'hui bousculés par l'essor du numérique. Cette question se pose tout particulièrement depuis le confinement et l'accélération de la montée en puissance du numérique. Il est dans ce cadre proposé un sujet autour du magazine d'une collectivité en demandant un état des lieux et une proposition de refonte du journal. Les candidats s'appuieront sur des documents d'analyse, juridiques et des exemples concrets.

2) Analyse de la mise en situation et du dossier

Document 1 : « Presse territoriale : une nouvelle page » (extrait) - *Brief* - octobre 2014 - 3 pages

Cet article dresse un état des lieux de la presse territoriale en abordant les aspects de format, de rubricage, la complémentarité avec les médias digitaux. Il donne ainsi une bonne compréhension générale et d'actualité des enjeux des médias aujourd'hui. Il permet d'alimenter le contenu de l'épreuve une par la reprise d'argumentaires et d'introduire l'épreuve 2 tout en donnant au candidat des pistes de plans.

Document 2 : Le site *Cap'Com* sur « Le Prix de la presse territoriale 2019 », cite en juin 2019 le magazine "Cité, ville Échirolles" qui a reçu le prix de la conception graphique, magazine dont sont présentés des extraits - mars-avril 2019 - 5 pages

Ce sujet, l'exemple du journal d'Échirolles, illustre de façon concrète un type d'innovation possible pour un journal : supprimer les rubriques et les remplacer par des thématiques qui peuvent varier, donnant plus de souplesse et permettant une plus grande adaptation à l'actualité. Ce magazine reflète également une certaine créativité en matière de graphisme qui a été récompensée par un prix tout en intégrant un espace pour l'opposition et peut nourrir le sujet 2.

Document 3 : « Presse territoriale. Ni print, ni web : bien au contraire ! » (extrait) - Rencontres nationales de la presse territoriale - *Cap'Com'* - juin 2017 - 3 pages

Cette enquête en ligne réalisée les 22 et 23 juin 2017 auprès de 222 collectivités territoriales dresse un état des lieux de la presse territoriale et est au cœur du sujet 1. Elle montre le poids de la presse territoriale dans les médias et son évolution, ainsi que le budget et les moyens humains qui sont en moyenne consacrés à la réalisation d'un magazine

Document 4 : « Média territoriaux : tout repenser ? » - *Brief* - septembre 2018 - 4 pages

Cet article fait le point sur la part des médias digitaux aujourd'hui et leur rôle dans les modes de lecture et d'écriture. Il donne des exemples pratiques qui peuvent illustrer le sujet 2 : la place de l'éditorial, comment intégrer dans les maquettes les marqueurs graphiques du web, le coût d'une refonte de journal et l'intégration de la dimension participative. Il permet également d'enrichir le sujet 1 concernant le volet sur l'importance des médias numériques aujourd'hui et des exemples de complémentarité médias numériques et journal.

Document 5 : « Les nouvelles ambitions de la presse territoriale » (extraits) - *La Gazette des communes* - mai 2016 - 5 pages

Cet article aborde la question de la remise en question de la presse territoriale au regard du développement du numérique et propose des pistes d'articulations entre journal et outils numériques en s'appuyant sur des exemples qui sont détaillés. Il peut donc enrichir les sujets 1 et 2.

Document 6 : « Faire face aux contraintes budgétaires » - Fabienne Proux - Brief - octobre 2014 - 1 page

Cet article aborde la question de la contrainte financière et donne des exemples de collectivités qui ont été amenées à baisser le budget du magazine, voir à le supprimer. Cette dimension doit être posée dans le sujet 1.

3) Proposition de plan détaillé

Avertissement : *il s'agit d'une proposition de plan, et non d'un plan type.*

En-tête

Comme indiqué dans la note de cadrage de l'épreuve, il est attendu une présentation du rapport sous la forme suivante :

Ville de Techniville

RAPPORT

à l'attention du directeur de la communication

Objet : les supports de presse des collectivités territoriales et l'évolution de la formule du journal municipal

Références (mention facultative) : /

Introduction

***Rappel du cadrage :** Le rapport avec propositions doit comporter **une unique introduction** d'une vingtaine de lignes rappelant le contexte et comprenant impérativement **l'annonce de chacune des deux parties** (partie informative / partie propositions). Les candidats doivent veiller à ce que l'annonce du plan aille au-delà d'une simple annonce de la structure de la copie et porte sur le contenu précis de chacune des parties.*

Éléments pouvant être abordés en introduction :

- Pour la presse territoriale, informer est une mission de service public, mais de plus en plus difficile à remplir. Le journal municipal, premier support de communication des villes doit se remettre en cause pour s'adapter à la montée en charge des médias numériques et l'évolution des attentes des habitants en matière d'information municipale.

I. le magazine, premier outil de communication aujourd'hui remis en cause par les outils numériques

A. État des lieux des médias : le magazine reste le 1er outil de communication de la ville... (document 1, document 3, document 4)

- 1) le poids de la presse territoriale Le magazine reste le premier outil de communication des villes et le premier tirage de la presse magazine en France : 12 à 15 millions d'exemplaires sont distribués chaque mois et le chiffre d'affaires annuel représente 200 M d'euros.
- 2) La presse territoriale se maintient et reste le média préféré des français : en 15 ans, la presse a peu évolué et voit même son nombre de pages augmenter, passant de 23 à 26 pages en moyenne. 8 Français sur 10 déclarent s'informer via le journal municipal qui reste un média très attendu, de référence.

B. ...mais est remis en cause par l'essor des médias numériques et les contraintes budgétaires

- 1) l'essor des médias numériques et leur influence sur les modes d'information des lecteurs (document 3, document 5, document 6)
 - 97% des collectivités disposent de médias numériques : site internet, réseaux sociaux et newsletter. Les Français utilisent de plus en plus internet pour s'informer (37% en 2009 contre 61% aujourd'hui).
 - L'influence du numérique sur les modes d'information des habitants
 - Le numérique donne des informations en temps réel, bien plus précises
- 2) les contraintes budgétaires remettent en cause le journal (document 5, document 6)

Il représente en moyenne 46 % du budget de communication des collectivités (document 3 et document 5) et peut être remis en cause dans le cadre d'une remise à plat des dépenses publiques.

Certaines municipalités cherchent à les rationaliser, voir les supprimer : diminution de la périodicité, du nombre de pages, modification de la diffusion...

Transition : face à cette situation, le journal municipal dans ses formes actuelles doit être revu à la fois sur la forme et le fond

II. Proposition pour mettre en place un écosystème multimédias

A. Le journal doit demeurer incontournable mais s'articuler avec les médias numériques

- 1) Le journal doit demeurer incontournable (document 1) : les essais de suppression du journal uniquement dans un format numérique se sont soldés par un échec. Le journal a sa spécificité : c'est le seul média qui est distribué dans les boîtes à lettres, "entre" chez les citoyens, contrairement au numérique qui suppose du citoyen "d'aller vers l'information" (document 1 - document 5)
- 2) Les médias numériques deviennent complémentaires : (document 1 - document 3 - document 6)
- Les médias numériques sont plus axés sur l'immédiateté, l'actualité, et permettent de donner les informations en temps réel. Le journal prend du recul et revient sur le sens, le site web prolonge le média avec des compléments d'information, des vidéos, interviews...
- Les exemples de complémentarité : le bi média, le changement de périodicité, la complémentarité avec le site internet ou avec les

réseaux sociaux, l'exemple de la ville de Mulhouse qui a créé un webzine associé à un bi trimestriel papier.

- Ce nouvel "ecosystème éditorial" peut être par ailleurs synonyme d'économies, permettant une périodicité diminuée du journal.

B. Cette évolution doit s'accompagner d'une évolution organisationnelle et d'une évolution du journal sur la forme et le fond

- 1) La montée des médias numériques entraîne une évolution organisationnelle: (document 1 - document 5) : les services doivent se réorganiser avec un chef de service qui assure la cohérence des messages, des responsables par média et des journalistes multimédias et non plus une séparation entre les métiers du print et ceux du digital.
- 2) Le journal doit évoluer sur le fond et la forme : le journal doit intégrer des marqueurs graphiques du web (pictogrammes, infographies, typographies...) et prendre une identité plus marquée, avec des articles plus courts et plus accrocheurs dans l'écriture, des visuels plus soignés
 - sur le fond, la création de city-mag doit se développer, avec un magazine plus ouvert sur la société, donnant la parole aux habitants et se rapprochant ainsi de plus en plus des magazines vendus en kiosque. tout en conservant une dimension institutionnelle. L'édito peut également être revu dans sa forme mais maintenu et l'opposition doit avoir un espace pour sa tribune.

Conclusion

Rappel du cadrage : la conclusion est facultative. Elle peut toutefois utilement souligner l'essentiel, sans jamais valoriser les informations oubliées dans le développement.

Les citoyens sont très attachés au journal mais sont en attente d'un média plus en phase avec leurs aspirations et se tournent de plus en plus vers le numérique pour s'informer. Le magazine municipal est donc à un tournant et doit se renouveler pour rester le média préféré des habitants.